



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 7988

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle de façon toute particulière l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la structuration d'une véritable université technologique de plein exercice à Tarbes. En effet, ses services refusent obstinément de favoriser une telle création qui permettrait pourtant de redonner du souffle à la difficile reconversion économique dans laquelle la ville s'est engagée avec courage depuis plus d'une décennie. La volonté des élus et entrepreneurs locaux est que Tarbes puisse compléter de façon judicieuse l'offre d'études générales universitaires déjà présente sur Pau, en proposant de nouvelles formations universitaires et laboratoires de recherche tournés vers les technologies innovantes et de pointe et, sur leur base, la créations d'entreprises. C'est donc la constitution d'une véritable université technologique dont il serait question qui pourrait aisément se constituer autour des établissements déjà existants (ENIT, IUT, Laboratoires de recherche, CIEN, etc.). Ses services bloquent toujours le projet en arguant du fait que Tarbes est géographiquement trop proche de Pau et de Toulouse, villes universitaires. Or l'université de Pau et des pays de l'Adour ne rentrerait pas en concurrence directe avec ce projet pour les raisons déjà précitées, et les universités toulousaines ne font que peu de cas du projet de développement universitaire de l'agglomération tarbaise qu'elles jugent même comme étant potentiellement dangereux pour le maintien de la suprématie scientifique et technologique toulousaine. Par ailleurs, les politiques particulièrement déraisonnables de surconcentration universitaire encouragées par ses services, et entretenues en Midi-Pyrénées par un complexe manifeste de supériorité, d'égoïsme et d'égocentrisme forcené de la part de Toulouse envers le reste de la région (et en particulier les Hautes-Pyrénées) tant que le projet tarbais végète gravement depuis des années. Il est donc désormais urgent que l'État prenne toutes ses responsabilités dans ce dossier, et permette enfin la réalisation dans des délais raisonnables de ce projet vital pour l'avenir économique et démographique des Hautes-Pyrénées et du bassin de l'Adour dans son ensemble. Elle lui demande donc de lui indiquer les mesures urgentes que le Gouvernement entend prendre dans ce dossier.

Texte de la réponse

L'avenir de l'enseignement supérieur français se joue, à l'échelle internationale, sur la qualité et la visibilité des actions de recherche ainsi que sur la capacité à attirer des étudiants et des enseignants étrangers. En région Midi-Pyrénées, on décompte d'ores et déjà trente-quatre sites d'enseignement supérieur dont dix sites universitaires. La prise en compte de la double contrainte de visibilité internationale et d'aménagement du territoire régional conduit donc le ministère : à encourager les établissements universitaires à des restructurations afin de conforter des pôles d'excellence lisibles et reconnus à l'international ; à irriguer le territoire avec des formations de qualité, proposées par les établissements universitaires existants. S'agissant du site de Tarbes, les établissements universitaires toulousains sont largement impliqués dans son développement : Toulouse 1, Toulouse 2, INP Toulouse (établissement de rattachement de l'École nationale des ingénieurs de Tarbes), IUFM. Et il convient d'ajouter la présence à Tarbes de formations dépendant de l'université de Pau, qui n'est distante que de 44 kilomètres de Tarbes. L'enseignement supérieur tarbais accueille ainsi près de 4 500 jeunes, dont près de 1 900 dans des formations universitaires, plus de 800 en

formation d'ingénieurs et plus de 200 en IUFM. Cette stratégie permet d'offrir, chez eux, aux jeunes Tarbais des formations de qualité, diversifiées et proposées par des établissements universitaires reconnus, ce qui participe efficacement de l'effort d'accompagnement de la reconversion économique engagée par la ville. À l'heure actuelle, le développement universitaire du site de Tarbes doit passer en priorité par un renforcement de ces collaborations avec les universités proches.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7988

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 décembre 2002, page 4759

Réponse publiée le : 28 septembre 2004, page 7552